Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires





2020-03-31

Province de Québec Municipalité régionale de comté de Papineau

À une séance extraordinaire du Conseil de la susdite Municipalité, étant la séance extraordinaire du mois de mars, tenue sous la forme d'une rencontre téléphonique ce 31e jour du mois de mars à 15 h 30, conformément à l'arrêté ministériel émis par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans le contexte de la pandémie COVID-19 (15 mars 2020) à laquelle sont présents messieurs les conseillers, maires respectifs des municipalités ci-après mentionnées :

Robert Meyer Boileau Pierre Labonté Bowman Gilles Tremblay Chénéville David Pharand Duhamel François Clermont Fassett Louis Venne Lac-des-Plages Jean-Paul Descoeurs Lac-Simon Alain Gamache Canton de Lochaber Pierre Renaud Canton de Lochaber-Partie-Ouest Robert Bertrand Mayo Martin Deschênes Montebello Michael Kane Mulgrave-et-Derry Gilbert Dardel Namur Carol Fortier Notre-Dame-de-Bonsecours François Gauthier Notre-Dame-de-la-Paix Christian Pilon Plaisance Luc Desjardins Ripon Jean-René Carrière Saint-André-Avellin Saint-Émile-de-Suffolk Hugo Desormeaux Yvon Landry, rep. Saint-Sixte Jean Lanthier, rep. Thurso **Roland Montpetit** Val-des-Bois

ABSENTS:

Stéphane Séguin Montpellier Christian Beauchamp Papineauville

Formant quorum et siégeant sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso. La secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Roxanne Lauzon, le directeur général adjoint et le secrétaire-trésorier adjoint, monsieur Jocelyn Robinson, le directeur du Service de l'aménagement du territoire, , monsieur Marc Carrière ainsi que la coordonnatrice administrative, madame Marie Chantale Dallaire, sont aussi présents.

Le Préfet soumet à messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par la secrétairetrésorière et directrice générale, à savoir :

ORDRE DU JOUR

THE DU PROFILE

Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires

- 1. Mot du préfet
- 2. Appel des conseillers (information)
- 3. Ouverture de la séance (décision)
- 4. Adoption de l'ordre du jour (décision)
- 5. <u>Service de développement économique</u>
 - 5.1 Fonds Région et Ruralité Entente relative au Volet Soutien à la compétence de développement local et régional (volet 2) Autorisation de signature (décision)
- 6. Questions des membres et propos du Préfet
- 7. Levée de la séance (décision)

1. MOT DU PRÉFET

Monsieur le Préfet souhaite la bienvenue aux membres du Conseil présents ainsi qu'aux représentants des municipalités locales.

3. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2020-03-053

Il est proposé par M. le conseiller Pierre Renaud appuyé par M. le conseiller Yvon Landry et résolu unanimement

QUE:

L'assemblée est déclarée ouverte.

Adoptée.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-054

Il est proposé par M. le conseiller Gilles Tremblay appuyé par M. le conseiller Robert Bertrand et résolu unanimement

QUE:

L'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée.

5 SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5.1 FONDS RÉGION ET RURALITÉ – ENTENTE RELATIVE AU VOLET SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL (VOLET 2) – AUTORISATION DE SIGNATURE

2020-03-055

Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires



ATTENDU

la résolution numéro 2015-06-108, adoptée lors de la séance du Conseil des maires tenue le 17 juin 2015, autorisant, notamment la signature de l'entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), laquelle se termine le 31 mars 2021 en relation avec la reddition de comptes à produire;

ATTENDU

que le 26 septembre 2019, le Gouvernement du Québec a conclu un accord de principe avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Ville de Montréal et la Ville de Québec en vue de la signature d'une entente fiscale durant cinq ans soi la période 2020-2024;

ATTENDU

que le projet de loi nº 47 : Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été sanctionné à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2019, créant ainsi le Fonds régions et ruralité;

ATTENDU

que ladite entente fiscale 2020-2024 conclue entre le Gouvernement du Québec et le milieu municipal inclut différentes mesures dont le Fonds Région et Ruralité (FRR);

Ill est proposé par M. le conseiller Jean-Paul Descoeurs appuyé par M. le conseiller Pierre Labonté et résolu unanimement

QUE:

Les membres du Conseil des maires acceptent l'entente à conclure avec le MAMH dans le cadre de la gestion du Fonds Région et Ruralité, volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC » conformément à la proposition soumise le 27 mars 2020;

QU':

À cet égard, le Préfet et la secrétaire-trésorière et directrice générale soient et sont autorisés à signer ladite entente et tous les documents donnant effet à la présente résolution;

ET QUE:

La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer les suivis de la présente décision.

Adoptée.

6. QUESTIONS DES MEMBRES ET PROPOS DU PRÉFET

Aucun sujet n'est proposé par les membres du Conseil des maires dans le cadre de la présente séance.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-03-056

Il est proposé par M. le conseiller Louis Venne appuyé par M. le conseiller Carol Fortier et résolu unanimement

QUE:

Cette séance soit et est levée. Il est 16h10.



Municipalité régionale de comté de Papineau Conseil des maires

Adoptée.	
Benoit Lauzon Préfet	
T Telet	Georgiane-tresoriere et unectrice generale
	RC de Papineau, atteste que la signature du présent ture de toutes les résolutions qu'il contient au sens cipal du Québec.
Benoit Lauzon Préfet	